Cinquantième Année. — N° 101. Le Numéro : 10 centimes. Lundi 27 et Mardi 28 Avril 1891

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 AVRIL

LE DRAPEAU

Les journaux républicains rééditent volontiers en ce moment les articles que, sous l'Empire, M. Paulin Lymairac publait dans le *Constitutionnel*. Peut-être y mettent-ils un peu moins de verve et de talent, mais le fond de l'argumentation est identique. On reproche aux candidats monarchistes de dissimuler leur drapeau et de ne pas oser se présenter aux électeurs tels qu'ils sont.

Ainsi, naguère, M. Lymairac reprochait aux républicains leurs allures électorales. Osez, dit-il en substance, vous présenter comme républicains et vous verrez quel accueil vous fera le suffrage universel. Mais vous trouvez plus commode de le tromper et de profiter de son extrême crédulité.

Et de fait, ce n'est pas assez de dire que les républicains ne déployaient pas leur drapeau dans les élections. Ils faisaient bien mieux encore. En vertu de la législation alors en vigueur, tout candidat devait prêter serment à l'Empire. Les républicains qui se refusèrent à prêter ce serment furent très rares. Dans le parti républicain même, on regardait ces résistants comme des gens à idées originales. Les Pelletan, les Jules Favre, les Havin, les Gambetta ne se cabrèrent point devant l'obstacle. Ils prêtèrent le serment. On les eût bien fait rire, on eût bien fait rire aussi leurs électeurs, si on avait prétendu alors qu'il y eût le moindre doute sur leurs opinions politiques et si on avait insinué que les uns et les autres avaient cessé d'être républicains. M. Paulin Lymairac, comme nous venons de le rappeler, leur reprochait leur attitude, mais il était à peu près le seul, et personne en réalité ne s'y trompait.

C'est aujourd'hui contre les royalistes que les républicains rééditent cette ridicule accusation. Ils veulent même bien ajouter que nos amis se font le plus grand tort en prenant une telle attitude. Cette sollicitude est de trop. Elle nous donne de sérieuses raisons de penser que nous aurions grand tort de changer de tactique, puisque nous répondrions ainsi si bien aux désirs de nos adversaires.

En fait, un grand nombre de nos amis, lorsqu'ils sont candidats, affirment très nettement leurs opinions monarchistes. Nous ajoutons qu'ils n'ont pas en général lieu de le regretter. C'est qu'en effet ils savent répondre ainsi aux désirs de la majorité des électeurs de leur circonscription. D'autres s'abstiennent d'une affirmation qui se dégage de leur nom même, de leur passé politique, de toute une existence consacrée au service de la cause monarchique. Il s'en rencontre enfin qui se maintiennent uniquement sur le terrain conservateur. Nous ne saurions les en blâmer. Il est bon nombre de circonscriptions où ce n'est pas trop de l'entente de toutes les forces conservatrices pour livrer bataille à l'adversaire commun.

En réalité, il n'est pas un électeur qui ne sache parfaitement à quoi s'en tenir. Nous mettons bien au défi de nous citer un seul électeur qui, ayant voté pour un candidat conservateur, se soit plaint, après l'élection, d'avoir été trompé. C'est qu'en effet, l'électeur n'a pas eu besoin d'explications plus précises pour savoir très bien à quoi s'en tenir sur la portée et la signification de son vote.

Si ces candidats ont une attitude si trompeuse, comment donc se fait-il que seuls les électeurs soient dupés? Nous constatons en effet que jamais la presse républicaine ne s'y méprend. Elle dénonce toujours ces candidats comme des royalistes. Nous voulons bien admettre que la presse républicaine soit douée d'un flair particulier et apte à percer les plus impénétrables mystères, mais enfin on peut croire qu'il se trouve aussi nombre d'électeurs qui savent aussi bien qu'elle à quoi s'en tenir et ne se laissent pas duper.

La vérité est que le terrain électoral n'est pas partout le même ; qu'il oblige à l'adoptive d'une tactique variant avec les milieux, qu'il est naturel que les candidats se guident pour l'attitude à prendre suivant le tempérament des circonscriptions. Les républicains agissaient ainsi sous l'Empire. On ne voit pas pourquoi les monarchistes n'en feraient pas autant sous la République.

Mort du comte de Moltke

Un de nos grands ennemis vient de disparaître.

Le feld-maréchal comte de Moltke est mort, vendredi soir, d'une attaque d'apoplexie cardiaque. Il s'est éteint doucement, sans agonie.

Dans l'après-midi, il assistait encore à la séance de la Chambre des Seigneurs.

Il avait quatre-vingt-onze ans.

Helmuth-Charles-Bernard de Moltke était né à Parchime, en Mecklemburg, où son père, général danois, possédait un domaine. Elevé à l'Ecole des Cadets de Copenhague, il passa en 1822 au service de la Prusse et fut bientôt attaché à l'état-major.

En 1835, il se rendit en Turquie, où le sultan Mahmoud le chargea d'organiser l'armée ottomane et prit une part brillante à la guerre faite en Syrie au célèbre vice-roi d'Egypte Mehemet-Ali.

Il revint en Prusse en 1845 et publia des souvenirs de voyage fort intéressants ; il fut attaché en qualité d'aide de camp du prince Henri de Prusse qui résidait à Rome, puis retourna en Allemagne où il exerça des commandements importants. En 1857, promu lieutenant-général, il fut mis à la tête du grand État-major allemand. Il devait conserver ces fonctions jusqu'en 1888.

L'admirable stratégiste que fut de Moltke, il est, hélas! superflu de le démontrer. Il prit une part active à la guerre des duchés, et fut peu pitoyable pour sa patrie d'origine; il combina merveilleusement les opérations de guerre qui aboutirent à Sadowa, et en 1870-71, il dirigea la campagne de France.

On s'est plu à représenter le maréchal de Moltke comme dépourvu de cœur et de sensibilité, et lui-même a voulu garder devant la postérité un masque de rigide inflexibilité. — A un journaliste qui désirait publier quelques épisodes de sa longue carrière, il répondit : « Ne cherchez pas, il n'y en a pas; dans ma vie, il n'y a que des dates. »

Dans sa vie privée, il fut pourtant doux et affectueux. Il aima tendrement sa femme, épousée par amour, et dont il pleura toujours la perte. C'est dans sa propriété de Kreisau que repose celle qui partagea fidèlement la moitié de sa vie et le quitta le jour de Noël 1868.

Voici quels sentiments a exprimé le maréchal Canrobert en apprenant la mort du comte de Molke :

« Ça été un terrible ennemi, M. de Moltke, le plus terrible de tous ! Sans lui l'Allemagne ne serait pas ce qu'elle est. Ah ! non certainement. Mais plutôt ingénieur que soldat. Un ingénieur militaire, oui c'est cela, un ingénieur, mais un génie.

» Il a eu aussi beaucoup de chance. Rappelez-vous qu'il est arrivé dans un moment où l'art de la guerre se transformait, où l'on modifiait les armements, où il y avait place pour les bonnes idées. Il a pu faire valoir et accepter les siennes. Cela c'est du bonheur.

» Je me suis trouvé trois fois en présence de lui sur les champs de bataille, notamment à Saint-Privat. Ah ! la glorieuse journée ! Le soir, le roi de Prusse écrivait à la reine — et c'était de Moltke qui commandait — : « Notre garde a » trouvé son tombeau devant les soldats du » maréchal Canrobert ! » Hélas ! de Moltke a pris d'autres revanches !

» L'Allemagne perd beaucoup, je vous le dis, quoique le génie de M. de Moltke se fût bien éteint depuis quelques années, mais elle ne peut oublier qu'il a été la cheville ouvrière de sa force, qu'il a fait l'empire. Eh ! oui, il l'a fait ! »

D'après une dépêche du *Journal des Débats*, ce n'est pas dans son cabinet de travail que le maréchal de Moltke est mort.

Il venait de faire une partie de whist avec son neveu et quelques officiers, et il s'était retiré au cabinet d'aisances, quand la mort l'a surpris.

INFORMATIONS

La rentrée du Parlement

Les Chambres vont reprendre leurs travaux aujourd'hui lundi.

Aucune interpellation n'étant annoncée pour la rentrée, la Chambre des députés abordera immédiatement la discussion sur le tarif douanier.

On assure que le Conseil chargera M. Ribot de faire une déclaration montrant les dangers d'un protectionnisme exagéré.

On assure qu'à la rentrée des Chambres, Mgr Freppel interpellera le ministre de la guerre au sujet de l'épidémie qui a causé certains ravages dans la garnison de Brest.

La réforme judiciaire

On sait que sous prétexte d'approfondir la discusssion des tarifs douaniers la majorité républicaine et son ministère sont d'avis d'escamoter rapidement le vote du budget pour 1892.

Or, la commission du budget rêve d'accomplir en un tour de main la question si complexe de la réforme judiciaire. C'est à M. Henri Brisson qu'est confié ce rôle aussi ingrat que difficile.

Est-ce parce qu'il a été autrefois ministre de la justice?

Ou plutôt parce qu'il serait l'auteur d'un projet de loi sur la matière ?

L'un et l'autre motifs paraissent bien suffisants pour fournir la solution d'un aussi important problème.

La question algérienne

Le Sénat a élu une Commission chargée de faire une enquête sur la situation de l'Algérie. C'est une grosse affaire.

La Chambre des députés aurait-elle l'intention de faire élire une Commission chargée de procéder à une contre-enquête?

Ce serait assez piquant : mais cela ne nous surprendrait point, connaissant les dispositions des républicains qui forment la presque totalité de la Commission du budget.

M. Adalbert Philis, Cottin et le baron Brunet, exécuteurs testamentaires du prince Napoléon, se sont présentés, samedi, au ministère de l'intérieur, où ils ont été reçus par M. Demagny, directeur du cabinet.

Ces messieurs apportaient au ministre un extrait légalisé du testament du prince Napoléon contenant le passage où celui-ci exprime le désir d'être enterré, soit à Paris, aux Invalides, soit à Ajaccio, sur l'une des îles Sanguinaires, ainsi qu'une lettre collective signée par eux et dans laquelle ils sollicitent l'autorisation de faire rentrer sur le territoire français la dépouille du Prince.

M. Demagny s'est borné à recevoir ces documents pour les remettre à M. Constans.

LES VICTIMES

Dans les administrations, on ajourne la liquidation des employés qui invoquent, pour prendre leur retraite, la limite d'âge.

On leur dit qu'il n'y a pas d'argent disponible au budget.

Quant aux militaires, ils sont si mal traités par la République, qu'une Société de braves gens, à la tête desquels s'est placé le général Favé, a dû se créer « pour aider les soldats de tous grades devenus infirmes par suite de blessures ou de maladies résultant du service, à faire valoir leurs droits aux pensions que la loi leur accorde. »

Cette Société s'appelle l'*Œuvre des Pensions militaires*.

Les dossiers réunis par cette patriotique Association sont navrants. Vous allez en juger par ce cas cité entre mille par un de nos confrères :

Voici un malheureux, nommé Macheras, qui, revenu de Cochinchine le 30 août 1882, mortellement atteint, et ayant vu échouer ses

demandes de secours et de pension, se pourvut au Conseil d'Etat, y gagna son procès le 17 mai 1889, et obtint enfin la liquidation de sa pension le 30 novembre 1889. Malheureusement il est mort le 15 !

Les victimes du Deux-Décembre n'attendent pas, et au lieu de mourir elles désespèrent par leur validité les statistiques les plus régulières.

Ces victimes-là, il est vrai, sont d'ignobles parasites, battant la grosse caisse sur des infortunes imaginaires, se laisant payer leurs convictions, dont la plupart sont absolument frelatées ; ces victimes-là ont marqué à la fourchette la carte à payer de leur prétendu dévouement, elles ont tarifé leur républicanisme et en réclament le montant ; les autres, celles qui ont servi la patrie, celles qui ont versé leur généreux sang pour la France, meurent de misère comme Macheras. (*Autorité.*)

MODÉRÉS ET RADICAUX

Le *Temps* et le *Journal des Débats* ont entamé, depuis quelques jours, une intéressante polémique à propos de l'élection de Tours. On sait que le candidat qui est en tête du ballottage, M. Foy, a fait adhésion à la forme républicaine.

Par conséquent, dit le *Journal des Débats*, le devoir des modérés républicains est de voter pour M. Foy au second tour, sans se préoccuper de savoir si les conservateurs non républicains lui ont ou non donné leur suffrage.

Point, répond le *Temps*, les républicains modérés triompheront avec M. Tiphaine comme ils triompheront avec M. le vicomte Foy.

Le *Journal des Débats* riposte en faisant remarquer que le candidat radical, arrivé troisième et abandonnant la lutte, ne s'est pas désisté purement et simplement. Ce candidat est du pays. Il connaît apparemment les deux concurrents contre lesquels il vient de se battre. Il n'a garde de les confondre. Il sait lequel des deux se rapproche davantage des idées de l'extrême-gauche. Il a fait son choix, lui. Il a engagé ses électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Tiphaine, moins favorisé au premier tour que M. le vicomte Foy. Si donc M. Tiphaine l'emporte, si du second rang il passe au premier, ce sont les radicaux et non les modérés qui triompheront avec lui, puisqu'il n'aura dû la victoire qu'à l'appoint des voix radicales et que, sans cet appoint, il était battu.

Nous n'avons point à prendre parti dans la querelle. Il nous suffit de faire remarquer une fois de plus que les conservateurs qui croient utile de se rallier aux institutions républicaines jouent en réalité un jeu de dupes. Ils perdent un certain nombre de voix conservatrices ; en retour, les journaux républicains modérés, comme le *Temps*, conseillent à leurs amis de voter de préférence pour un candidat dont le programme donne plus de satisfactions aux idées radicales. Etait-ce bien la peine de changer d'opinion?

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 26 avril 1891.

La semaine finit mieux qu'elle n'avait commencé ; le marché n'a pas encore repris son allure normale, mais des symptômes d'amélioration se manifestent sur l'ensemble de la cote. Le 3 0/0 fait 94.80 ; le 4 1/2 0/0 105.75.

La Banque de Paris passe de 802 à 806. On parle d'une affaire importante qui serait confiée à cet établissement.

La Société Générale s'est fait remarquer par sa fermeté et finit à 481.25.

Le Crédit Lyonnais a gagné 5 fr. à 780. On a coté le Crédit Foncier 1,262. Le Crédit Mobilier s'est tenu en bonnes tendances un peu au-dessus de 400.

Le Conseil d'administration du Crédit Foncier de Tunisie a, dans sa séance du 24 avril, consenti 90,000 fr. de prêts nouveaux à des taux très rémunérateurs de 8 à 9 0/0.

Hier a eu lieu avec un plein succès l'émission des obligations de la Société des Tabacs du Portugal. Il y aura lieu à réduction : le titre fait 1.25 de prime.

Les obligations des Immeubles de France sont toujours recherchées aux environs de 400 fr.

Les Chemins Portugais accentuent leur mouvement de reprise à 475.

L'obligation Porto-Rico est également en progrès à 280.

Plusieurs nouvelles, venues de l'autre côté de l'Atlantique, ont causé une certaine émotion en Europe. Il serait question aux Etats-Unis de faire une loi générale d'ostracisme contre l'émigration européenne. Cette loi fermerait le pays pendant vingt-cinq ans à tous les Européens. La population actuelle, composée d'éléments si divers, aurait ainsi le temps de se fondre et de s'américaniser complètement.

D'autre part, il résulte du langage tenu récemment par le président des Etats-Unis, que son gouvernement se dispose à conclure avec tous les Etats de l'Amérique centrale et méridionale des traités de réciprocité analogues à celui qu'il vient de conclure avec le Brésil. Le protectionisme douanier cesserait ainsi dans le le nouveau monde et il ne maintiendrait que contre l'Europe les barrières érigées par le bill Mac-Kinley.

Ainsi les Etats-Unis ont fermé leur porte aux produits de l'Europe ; ils vont la fermer à ses habitants. Devant cette attitude, l'Europe doit-elle rester impassible? Doit-elle surtout laisser les sociétés américaines d'assurances sur la vie drainer nos épargnes pour qu'elles servent à la prospérité de ses adversaires? La conduite de tout Français est dictée par les mesures qu'ont prises les Etats-Unis et par celles qu'ils vont prendre. Il doit refuser son argent aux Sociétés américaines. Sans même examiner les côtés défectueux, les promesses trompeuses de ces Sociétés, nous devons les mettre à l'index par ce seul fait qu'elles viennent d'un pays qui entend traiter l'Europe comme un ennemi, avec lequel il ne veut aucun contact. Libre aux Etats-Unis de dresser autour de leurs frontières une muraille de Chine ; mais il serait anti-patriotique de leur laisser venir récolter nos épargnes, sous prétexte d'assurances sur la vie, alors qu'ils ne veulent ni nos produits ni nos personnes. Il dépend de chacun de nous que ce calcul machiavélique soit deçu.

Les actionnaires de la Banque Internationale de Paris ont tenu leur deuxième assemblée générale le 16 avril 1891, sous la présidence de M. Germain Halphen. L'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 1890, qui font ressortir un bénéfice total de deux millions 204.719 fr. 20. Elle a fixé à 30 fr. le dividende de cet exercice, a donné son approbation au rapport de l'exercice 1891 du solde des bénéfices s'élevant à 590.406 fr. 43 et a réélu MM. de Carrère, Ch. Durand et J. Kulp, commissaires pour l'exercice 1891. Un acompte de dividende de 12.50 ayant été distribué le 2 janvier dernier, le solde, soit 17.50, sera payable à partir du 1er juillet prochain sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les Chemins Economiques sont à 425.50.

NOUVELLES MILITAIRES

A PROPOS DES EXERCICES DE MOBILISATION

On nous assure que, pour transporter un seul bataillon sur le pied de guerre, avec ses voitures, les chevaux et officiers, les mulets de bât, les cantines, etc., il ne faut pas moins de cinquante wagons.

Ce qui donne, pour un régiment composé de trois bataillons, 150 wagons.

Or, comme il existe 164 régiments d'infanterie en France, on voit que le transport de l'infanterie seule nécessitera l'emploi de 24,600 wagons.

Dans ce compte ne sont pas compris les bataillons de chasseurs à pied, au nombre d'une trentaine.

LA SAINT-GEORGES

Les dragons de Paris et ceux de Saint-Cloud, 27e et 28e régiments, ont fêté la Saint-Georges, — le patron des cavaliers, comme chacun sait, — en organisant dans le bois de Ville-d'Avray un rallye-paper qui a brillamment réussi.

A partir du mois de mai, tous les régiments d'infanterie stationnés dans le territoire de la 1re région seront à nouveau pourvus d'épaulettes.

Il serait à désirer, dit le *Progrès militaire*, que cet insigne, qui relève si bien la tenue à l'intérieur, fût rendu réglementaire dans tous les corps d'armée. Rien n'est fâcheux comme le manque d'uniformité dans .. l'uniforme.

La chute de cheval faite au commencement du mois par M. le colonel Descharmes, du 19e dragons, n'a pas eu heureusement de suite fâcheuse. Cet officier supérieur est presque complètement rétabli et il va prendre sous peu le commandement de la 2e brigade de cuirassiers à Niort.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Chronique Locale.

ET DE L'OUEST

L'EMPRUNT DE LA VILLE DE SAUMUR

Vendredi soir, l'organe de la municipalité de notre ville publiait les lignes suivantes :

« L'emprunt de 400.000 fr. de la ville de Saumur, destiné au rachat du service des eaux sera couvert et au-delà.

» Au moment où nous mettons sous presse, il y a déjà pour la seule journée d'aujourd'hui, 424 obligations de souscrites, soit 212,000 francs.

» Reste la journée de demain où la campagne donnera.

» *C'est un succès sans précédent et qui prouve quelle confiance la patriotique population saumuroise a dans son conseil municipal républicain.*

» Rappelons que la répartition aura lieu dimanche, 26 avril, et que les versements devront s'opérer, autant que possible en billets de banque, à la Recette municipale de midi à 4 heures, pendant les journées des 27, 28, 29 et 30 avril. »

Eh bien, le total des obligations souscrites n'est que de 544, qui représentent 272,000 fr., soit, pour la journée de samedi qui donnait tant d'espoir à notre confrère, 120 obligations seulement, et encore on comptait sur la campagne qui devait souscrire largement.

Voilà le « succès sans précédent et qui prouve quelle confiance la patriotique population saumuroise a dans son Conseil républicain ».

Disons plutôt : c'est un insuccès sans précédent et qui doit donner à réfléchir au maire de la ville.

On s'est trop hâté de parler de répartition.

La souscription reste ouverte jusqu'à jeudi 30 avril, avec espoir de finir cette belle opération.

MUSIQUE MUNICIPALE

Hier soir, à huit heures et demie, la *Musique Municipale* inaugurait, dans le Square du théâtre, ses concerts d'été. Malgré un petit vent d'est assez piquant, les auditeurs étaient fort nombreux et on a écouté avec la plus grande attention et jusqu'à la fin tous les morceaux du programme. On a applaudi les solistes, entre autres une excellente basse, un clarinettiste et une petite flûte.

M. Meyer a décidément mis la main sur de bons excutants. La soirée d'hier est d'un heureux augure pour les concerts qui seront donnés cette saison.

L'Assemblée des Lilas

Un vrai temps printanier a fêté hier l'assemblée des Lilas à Saint-Florent, et la tiède atmosphère a permis à la jeunesse d'y arborer sa « belle toilette ». On remarquait en effet, sur

---

44 **Feuilleton de l'Écho Saumurois**

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

XXI

EN ROUTE POUR GENÈVE !

Le lundi suivant, Piétro Ferrari trouva à la poste restante une lettre qu'*Alguazil* lui avait adressée aux initiales P. F. et qui était ainsi concue :

« Mon cher Monsieur,

» Suivant le désir que vous m'avez exprimé, lors de la visite que vous m'avez faite aux bureaux du *Courrier Politique*, je me suis occupé de vous procurer un autographe de Stéphan Mordy.

» Je me souvins fort à propos qu'un de mes amis de collège était caissier au journal l'*Echo Commercial*, lequel dépose ses fonds à la banque Odon Wegrow. Il était donc possible que mon ami eut reçu pour son journal des lettres écrites au nom de son patron par l'employé en fuite. J'allai voir ce caissier et lui demandai s'il pourrait me procurer une page de l'écriture de Stéphan Mordy. Il chercha dans la correspondance et trouva la lettre ci-incluse qu'il m'affirma avoir été tracée par la main de l'homme que vous voulez retrouver.

» Comme vous le verrez, cette lettre n'a aucune importance ; c'est la simple rectification d'une erreur de chiffres commise dans un compte courant. Néanmoins je pense qu'elle vous sera utile en vous donnant un spécimen de l'écriture de Stéphan Mordy.

» Enchanté d'avoir pu vous rendre ce petit service.

» ALGUAZIL ».

Sitôt qu'il fut rentré chez lui, Ferrari confronta les deux autographes, et vit clairement qu'ils étaient l'œuvre de la même main. C'étaient bien là des lettres tracées par un homme qui avait appris à écrire suivant la méthode allemande. Cela sautait aux yeux, rien qu'à l'examen du mot « Monsieur ». L'*M* était de forme gothique ; l'*s* était formé par une grande barre ; l'*n*, l'*u*, l'*r* étaient anguleux, composés seulement de traits obliques tout raides, sans boucles les réunissant gracieusement.

La page ressemblait à un champ planté de baïonnettes piquées en rangs bien alignés.

— Si jamais Wegrow reçoit une enveloppe portant une adresse de cette écriture, se dit Ferrari par forme de conclusion, je n'aurai pas besoin de la regarder deux fois pour savoir de qui elle vient.

Puis il prépara la malle qu'il emporterait à l'hôtel d'Odon Wegrow, et la composa comme doit l'être celle d'un parfait domestique. Vers huit heures du soir, il monta en fiacre et se fit conduire à l'hôtel de l'avenue d'Eylau.

M. Auguste prit lui-même la peine d'indiquer au faux John sa chambre, une mansarde sous les combles.

Quinze jours s'étaient déjà écoulés depuis l'entrée de Ferrari chez Odon Wegrow, et il n'avait encore rien découvert qui pût aider à son plan. Le financier n'avait reçu aucune lettre dont l'enveloppe portât une adresse d'une écriture semblable à celle de Mordy.

L'explorateur n'avait cependant pas perdu complètement son temps ; il avait pu s'échapper de l'hôtel plusieurs fois, à l'heure où l'employé qui lui avait remis un autographe sortait de la banque. Il l'avait rejoint, lui avait offert le vermout, avait causé avec lui, et avait fini par constituer, détail par detail, le portrait de Stéphan Mordy. Naturellement, pour se rendre à ces entrevues, Ferrari avait toujours eu grand soin de changer de vêtements, chemin faisant, et de ne laisser paraître dans ses habits, pas plus que dans son langage, rien qui sentît la domesticité à laquelle il s'était momentanément condamné. Grâce à ces conversations, grâce aussi aux bavardages de madame Robinet, il parvint à établir les principaux traits physiques et moraux de l'employé disparu. Pour les graver dans sa mémoire, il les rédigea à la façon des renseignements d'un passeport :

Cinquante ans environ. Cheveux plats et noirs ; barbe noire. Lors de sa disparition, il portait les cheveux assez longs et la barbe entière, croissant en liberté. Front soucieux, traversé de grosse rides parallèles dans la largeur, et de plusieurs sillons perpendiculaires au-dessus de la racine du nez. Yeux d'un bleu trouble, ternes, sans expression, enfoncés derrière des paupières épaisses et plissées.

La racine du nez est un peu saillante entre les yeux ; l'extrémité est au contraire ronde et charnue ; les narines sont très ouvertes. La bouche est grande, mal garnie. Des dents manquent aux gencives, et celles qui restent sont noires. Le teint est terreux, peu animé. La taille est épaisse, le ventre peu proéminent, les

la route et dans le bourg de Saint-Florent, quantité de robes claires et de chapeaux fleuris.

Vers trois heures, la foule était si compacte qu'on avait peine à circuler au carrefour où étaient établis quelques spectacles forains, moins nombreux que l'année dernière.

La végétation, si peu avancée cette année, n'a pas permis aux amateurs de lilas de se charger comme de coutume de cette fleur odorante et belle; aussi les personnes qui voulaient en emporter comme souvenir étaient-elles obligées de l'acheter.

Les débitants et les bals champêtres ont été très visités et les marchands de toutes sortes ont dû faire d'excellentes affaires.

Ce matin, la pluie est tombée pendant quelques heures; mais le vent d'est persiste. Cette pluie a été amenée par quelque orage. Il y a plusieurs courants : des nuages viennent du sud.

Le baromètre baisse légèrement. Espérons que le temps va se mettre à la pluie. Les biens de la terre en ont sérieusement besoin.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 24 avril. — Joséphine-Augustine Bigot, rue des Boires.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Louis-Alcide Caillet, sous-lieutenant au 21e régiment de chasseurs, de Limoges, et Marie-Joséphine Coué, sans profession, de Saumur.

Louis Gallé, boucher, de Saint-Lambert-des-Levées, et Marie Nau (veuve), cultivatrice, de Saumur.

Jules-Henri-Joseph Jaulnay, plâtrier, et Clémence Rousseau, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 23 avril — Léon Roumet, 8 mois, route de Varrains; — Alexandre Louet, portefaix, 46 ans, à l'Hôpital.

Le 24. — Renée Béatrix, couturière, 80 ans, veuve de Etienne Queneau, à l'Hôpital.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Exercices de l'adoration perpétuelle les mardi et mercredi 28 et 29 avril.

Mardi. — Le soir, à 7 heures 1/2, vêpres, salut, exposition du T. S. Sacrement et sermon.

Mercredi. — 1re messe à 4 heures, 2e à 6 heures, 3e à 7 heures, 4e à 8 heures; grand'messe à 9 heures; vêpres à 3 heures; et, à 7 heures 1/2, complies, sermon, illumination, salut solennel et ouverture du Mois de Marie.

Les sermons seront donnés par M. l'abbé Mercier, prêtre du diocèse de Luçon.

En présence des malentendus soulevés par l'interprétation des circulaires ministérielles relatives aux courses militaires, le général de Kermartin, directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, vient, par une lettre communiquée aux chefs de corps, d'établir que les officiers n'ont besoin de demander l'autorisation que pour les courses *militaires*; dans les autres épreuves, où les officiers ne montent pas en tenue leurs chevaux d'armes, il leur est absolument loisible d'agir en toute indépendance, comme il leur convient.

SPORT VÉLOCIPÉDIQUE

Une promenade vélocipédique aura lieu dimanche prochain, 3 mai, de Saumur à Bourgueil, à l'occasion de la cavalcade de cette dernière ville.

Rendez-vous auprès du Théâtre et départ de Saumur à midi précis. Pour le retour, départ de Bourgueil à 6 heures du soir, place des Halles.

Le jeudi 7 mai suivant, jour de l'Ascension, à l'occasion des grandes fêtes vélocipédiques d'Angers, départ de Saumur à 6 heures du matin, devant l'Ecole de cavalerie. Les vélocemen prendront la route de Saint-Florent, puis, rendus à Gennes, passeront le pont des Rosiers pour arriver à Angers par Saint-Mathurin.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

On a retiré de la Loire, ce matin, près l'île Millocheau, le cadavre d'une femme entièrement vêtue dont la mort semble remonter à plusieurs semaines.

Le corps a été aperçu du quai de Limoges vers onze heures et demie, puis a passé sous le pont Cessart, et c'est du quai Saint-Nicolas que MM. Seurin et Boyer sont partis dans un bateau pour retirer le cadavre.

Un autre jeune homme, M. Gourré, s'était déjà jeté à l'eau et allait l'atteindre au moment où le bateau arrivait auprès de lui.

Le corps de cette femme paraît ressembler beaucoup au signalement de la veuve Jaquelin, dit Vadré, qui, il y a six semaines, est tombée accidentellement à l'eau en lavant à la Chapelle-sur-Loire.

Cette femme, aux cheveux gris, était âgée de 60 ans environ.

CONFÉRENCE A ALLONNES

Dimanche prochain 3 mai, à 3 heures du soir, M. A. Bouchard fera, à la Mairie de la commune d'Allonnes, une Conférence publique sur *la Culture de la pomme de terre*.

ATTENTION AUX FAUX BILLETS !

De faux billets de 50 francs circulent, depuis quelques jours, dans le département de la Vienne. La semaine dernière seulement, on en a présenté deux à la succursale de la Banque de Poitiers.

Mais comment les reconnaître ?

LA POPULATION D'ANGERS

D'après les résultats officiels du dernier recensement quinquennal, il y a en ce moment à Angers 9,099 maisons, 21,391 ménages et 73,270 habitants.

Soit, sur le recensement de 1886, une augmentation de 897 maisons, 408 ménages et de 226 individus.

Dans le chiffre actuel de 73,270 individus, sont compris les maisons d'édécation, la garnison, plus 4 ou 500 réservistes qui se trouvaient à Angers au moment du recensement.

FIN DE LA GRÈVE DE TRÉLAZÉ

Les ouvriers fendeurs ayant accepté les dernières conditions de fabrication et de tâches de modèles anglais qui leur ont été fixées, la commission des Ardoisières a décidé que tous ses chantiers seraient ouverts aujourd'hui lundi 27 avril.

CONSEIL DE GUERRE

Deux soldats du 135e de ligne vont être traduits devant le Conseil de guerre du 9e corps, pour abandon de leur poste à Trélazé.

La semaine dernière, M. Jean Cabon a été nommé concierge de la Cour d'appel d'Angers, en remplacement du regretté M. Urbain Berjole.

Son principal concurrent était M. Berjole, fils du concierge décédé.

ASSAUT D'ARMES AU MANS

L'*Union Sarthoise*, société de gymnastique, de tir et d'escrime, donnera dimanche prochain 3 mai, à 2 heures de l'après-midi, dans le hall de la Bourse du Commerce, un grand assaut d'armes, organisé au profit de l'œuvre nationale du « Souvenir Français » pour l'entretien des tombes des militaires et marins morts pour la patrie, sous la présidence de M. le général Coiffé, commandant en chef le 4e corps d'armée, avec le concours de la Musique de l'Ecole d'artillerie.

Prendront part à cet assaut :

Des maîtres d'escrime appartenant aux 20e, 26e, 30e, 31e, 32e et 33e d'artillerie, 70e, 102e, 104e et 117e de ligne, 7e chasseurs à cheval, 1er cuirassiers, quatre adjudants maîtres d'escrime de l'Ecole de Joinville-le-Pont, M. Roig, maître d'escrime au Prytanée de La Flèche, M. Michon, maître d'escrime à l'Ecole de Guerre, M. Catteau, maître d'escrime à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et M. Berrétrot, maître d'escrime au Cercle militaire.

AVIS

A compter du 1er MAI 1891, les cinq Études de Notaires de Saumur seront, sans exception, *complètement fermées les dimanches et jours de fête*, sauf pour les adjudications et testaments urgents.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 26 Avril 1891.

Versements de 92 déposants (20 nouveaux), 35.047 fr. 02.

Remboursements, 44,780 fr. 79.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Aux assises :

— Accusé, veuillez expliquer comment vous vous y êtes pris pour enlever de la maison un un coffre-fort qui pèse plus de 300 kilos ?

— Oh ! monsieur le président, ça ne servirait à rien de vous le dire, vous n'arriveriez pas à le faire tout de même !

Théâtre de Saumur

Tournées ABEL

JEUDI 30 Avril 1891

LE RÉGIMENT

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, de MM. J. MARY et G. GRISIER.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/2

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

HUILE D'OLIVES, extra vierge, de Nice

Véritablement pure,	le 1/2 kilo	1 20
En bonbonnes de 5 kil.	—	1 10
— de 10 kil.	—	1 »

La maison ne vend qu'une seule qualité d'huile d'olives et la garantit absolument pure.

VINAIGRE BLANC d'Orléans,	le litre	» 50
— vieux	—	» 70
— de vin à l'estragon,	—	» 90

Les vinaigres à 0 70 et 0 90 sont garantis *pur vin*

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique.

Ne pas acheter sans comparer les prix.

Le plus répandu et le plus sérieux des ouvrages de vulgarisation scientifique, les **Merveilles de la Science**, par LOUIS FIGUIER, dont les quatre volumes illustrés de 1,817 gravures ont initié leurs 150,000 souscripteurs aux grandes découvertes jusqu'en 1870, vient d'être complété par deux volumes de **Supplément**, illustrés de 1,036 gravures, qui forment les tomes 5e et 6e de cette remarquable publication. On y trouve décrites toutes les inventions scientifiques depuis 1870 jusqu'en 1891. L'ouvrage, écrit par LOUIS FIGUIER avec l'érudition et la clarté propres à cet écrivain, embrasse donc l'ensemble des découvertes depuis les origines de la science jusqu'à nos jours. Le **Supplément** étant le complément indispensable des 4 vol. des **Merveilles de la Science** est publié en 18 séries à 1 fr. 10, et en 2 vol. à 10 fr. chacun, *envoi franco*. — JOUVET ET Cie, éditeurs, 5, rue Palatine, Paris.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

épaules fortes et légèrement voûtées; les bras et les jambes sont courts; les mains et les pieds sont massifs. La démarche est lourde, le geste inélégant, la parole peu noble et l'accent alleman l. Il est de bonne santé Il achetait des vêtements tout faits et ne savait pas les porter; on ne l'a jamais vu en toilette Il fumait constamment la cigarette. On ne l'a jamais vu ivre. On pense qu'il est d'un tempérammment à supporter le vin sans en être incommodé.

Il ne montre aucun goût artistique; ne lit jamais les journaux. Tout son plaisir semble consister à rêver ou à se souvenir. Taciturne: « ce n'est pas un homme, c'est un ours ». Répond aux questions avec le moins de mots qu'il peut employer; le plus souvent par des monosyllabes. Néanmoins, il n'est pas timide et ne se laisse déconcerter par aucun obstacle. Il travaillait avec constance et brisait les difficultés par son obstination. On estime que, poursuivant un but, il se lancerait droit devant lui pour l'atteindre, à la façon d'un sanglier chargeant son ennemi, sans calculer le danger. Il ne paraît pas accessible à la vanité.

Somme toute, c'est un rustre, une sorte de sauvage aux dehors grossiers, capable de ruse, de dissimulation, de ressentiment; peut-être susceptible de se laisser emporter en des colères aveugles, comme les hommes de race slave.

Tel était le portrait que Ferrari avait réussi à établir, et grâce auquel il espérait bien reconnaître Stéphan Mordy le jour où il se trouverait en sa présence.

De plus, il avait appris, en recueillant divers propos à droite et à gauche, que l'employé disparu était très bien avec Odon Wegrow. Fréquemment, le banquier l'appelait dans son cabinet, et le chargeait, soit de faire des démarches particulières auprès d'autres financiers, soit de travailler à certaines correspondances qui n'étaient pas reproduites sur le copie de lettres ordinaire, mais transcrites sur un registre spécial enfermé dans un coffre-fort. De plus, Mordy était venu assez souvent, surtout dans le courant des mois d'août et de septembre, s'entretenir le soir, en particulier, avec Odou Wegrow, à l'hôtel de l'avenue d'Eylau.

Tels étaient les renseignements que possédait Piétro Ferrari, quand il reçut, à son domicile de la rue Fondary, la collection, qu'il avait demandée à Vienne, des numéros de la *Wiener Zeitung*, parus durant l'année 1867. Il faut croire que ces feuilles contenaient des choses bien intéressantes pour l'explorateur, car, les ayant transportées avec de grandes précautions, pour qu'on ne les vît pas, dans sa chambre de domestique de l'hôtel Wegrow, il passa plusieurs nuits à les lire attentivement, à les compulser et à prendre des notes dont il forma un dossier.

Cependant, le faux John avait eu beau examiner attentivement l'adresse de toutes les lettres qu'il était chargé de remettre à Wegrow, il n'en avait pas trouvé une seule dont l'écriture ressemblât à celle des autographes de Stéphan Mordy.

Enfin, le jeudi 18 novembre, en prenant chez le concierge de l'hôtel les lettres destinées au banquier, il ne réprima qu'à grand'peine un mouvement de joie en voyant sur une enveloppe des traits qu'ils reconnut pour avoir été tracés par la main de l'employé disparu.

Ce jour-là, Odon Wegrow était parti de bonne heure pour sa banque; il ne devait rentrer que le soir. Ferrari avait donc tout le temps qu'il désirait pour mener à bien son entreprise, c'est-à-dire pour décacheter la lettre, prendre connaissance de son contenu, la recacheter et la replacer parmi les autres correspondances, de façon que le financier ne s'aperçut pas de l'opération qu'elle avait subie.

Ce travail paraît facile, de prime abord. Pourtant, il n'en est pas de plus délicat à exécuter, il n'en est pas qui demande une plus scrupuleuse attention, une plus grande légèreté de main. Ce qui rendait encore plus difficile le décachetage de la lettre, c'était un large cachet de cire rouge appliqué au milieu du dos de l'enveloppe; ce cachet maintenait fortement réunis les quatre triangles de papier, qui adhéraient déjà les uns aux autres par leurs bords gommés et collés. Cet obstacle n'effraya pas Ferrari qui, depuis quinze jours, s'exerçait à ouvrir les enveloppes les mieux fermées.

Il monta la précieuse lettre dans sa chambre et l'examina. Le timbre de la poste portait, imprimée, la mention suivante:

GENÈVE. — *16 novembre 1886.*

Il lut ensuite la suscription; elle était ainsi concue:

Personnelle.

Monsieur le comte de Garwolin,
Avenue d'Eylau.
PARIS.

(*A suivre.*)

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Ascension

(7 mai 1891)

A l'occasion de la fête de l'Ascension, la Compagnie d'Orléans étendra la durée de validité de ses billets aller et retour de la manière suivante:

1° Les billets aller et retour réduits de 25 0/0 sur le prix ordinaire des places qui seront délivrés les mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 mai, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 11 mai.

2° Les billets dits de Bains de mer qui, aux termes du tarif spécial A, n° 8 (§ II, alinéa A), ne sont délivrés que les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, seront délivrés du mardi 5 mai inclus au samedi 9 mai inclus pour les stations balnéaire de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande, ces trois points inclus aux gares et stations :

1° De la ligne de Saint-Nazaire (exclu) à Tours ;

2° Des sections :

D'Angers à La Flèche ; de Sablé (exclu) à La Flèche ; de La Suze (exclu) à La Flèche ; de Bauge (inclus) à La Flèche ; du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre : viâ La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur : viâ Saumur ;

3° De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, viâ Tours ;

4° De la ligne de Nantes à Châteaubriant.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 12 mai.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0 pour Orléans

A l'occasion du voyage à Orléans de M. le Président de la République, la Compagnie fera délivrer, les 6, 7 et 8 mai prochain, des billets d'aller et retour, réduits de 40 0/0 pour Orléans aux gares et stations de ses sections ci-après :

Paris à Orléans ; Orléans à Tours ; Brétigny à Tours ; Tours à Saumur (inclus) ; Tours à Châtellerault (inclus ; Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux ; Blois à Villefranche-sur-Cher ; Orléans à Argenton (inclus) ; Orléans à Malesherbes (inclus) ; Orléans à Montargis (inclus) ; Orléans à Gien (inclus) ; Vierzon à Saincaize ; Beaune-la-Rolande à Bourges ; Bourges à Saint-Amand-Mont-Rond (inclus).

Ces billets seront valables, pour le retour, jusqu'au dernier train de la journée du 9 mai ; ils pourront être utilisés dans tous les trains recevant règlementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré ; ils ne seront pas admis dans les trains-poste et rapides.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe, 95 fr. ; 2e classe, 70 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2e itinéraire : 1re classe, 60 fr. ; 2e classe, 45 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Fête de l'Ascension

AVIS. — A l'occasion de la fête de l'Ascension, l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a décidé que les billets d'aller et retour délivrés, de toute gare à toute gare, les 5, 6, et 7 mai, dont la validité expirera avant le lundi 11 du même mois, seront exceptionnellement valables, pour le retour, jusqu'au dernier train du lundi 11 mai inclusivement.

En ce qui concerne les billets d'aller et de retour de ou pour Paris, cette prolongation de validité sera applicable quel que soit l'itinéraire par lequel les billets sont valables (toute voie Etat ou voie mixte Etat-Orléans et Etat-Ouest).

MONITEUR DE LA BANQUE
ET DE LA BOURSE
PARIS — 173, rue Saint-Honoré — PARIS
25e Année
Revue économique et financière
Indépendante de toute société de crédit
Paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi
Cours complets des Valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances de Charbonnages et Minières ; renseignements utiles ; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financière ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs.
Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues.
ABONNEMENT : **SIX FRANCS PAR AN**
ÉTRANGER : DIX FRANCS

MAGASIN PITTORESQUE
JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris
Paris, un an.. 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale. . . . . 13 fr.

Sommaire du 15 avril 1891

Exploration de MM. Catat, Maistre et Foucart à Madagascar (3 grav.), M. Daniel Bellet. — Le nouvel équatorial coudé de M. Lœvy, à l'observatoire de Paris (6 grav.), M. G. Bovier-Lapierre. — Le val d'Andorre (1 gr.), M. Sutter-Laumann. — L'armure de Henri II (1 gr.). — Un problème. — Un manomètre à air libre de 300 mètres (4 gr.), M. Perreau. — La course aux artisans, nouvelle historique (suite), M. Augustin Challamel. — L'Ombre-Chevalier (1 gr.), M. E.-P. Juillerat.

Annuaire de l'Epicerie française et de l'Alimentation. — Tel est le titre d'un livre qui vient de paraître et qui nous semble appelé à rendre de réels services à toutes les personnes qui s'occupent des denrées alimentaires tant solides que liquides. Dans un fort volume de 1,800 pages, dont le prix est de 10 fr. cartonné, l'éditeur, M. Paul Garnaud (Bourse du Commerce) a condensé, d'une façon très claire, près de 400,000 adresses du monde alimentaire *gros et détail*. Le classement des départements par ordre alphabétique avec tableau résumé en tête, et de Paris par arrondissements, permet de trouver instantanément tous les renseignements utiles sur cette matière.

Cours du froment et de l'avoine en Maine et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers,	de 21 75 à »» »»	de 11 »» à »» »»
Saumur,	de 20 80 à 21 50	de 10 50 à »» »»
Cholet,	de 21 25 à »» »»	de 9 25 à »» »»
Baugé,	de 19 50 à 20 »»	de 9 50 à 10 »»
Segré,	de 21 50 à 22 »»	de 10 50 à »» »»
Beaupréau,	de 21 »» à »» »»	de 9 75 à 10 »»
Montfaucon,	de 21 »» à »» »»	de 10 »» à »» »»
Montrevault,	de 21 »» à »» »»	de 10 »» à »» »»
Chemillé,	de 21 »» à »» »»	de »» »» à »» »»
Champtoceaux,	de 21 50 à »» »»	de 10 50 à »» »»
St-Florent-le-Vieil,	de 21 25 à »» »»	de 10 25 à »» »»
Vihiers,	de 21 »» à »» »»	de »» »» à »» »»
Brissac,	de 21 50 à »» »»	de 10 »» à 10 50
Chalonnes,	de 21 »» à »» »»	de »» »» à »» »»
Doué,	de 21 »» à »» »»	de »» »» à »» »»

Nantes, blés d'Algérie, de 24 50 à 25 »» les 100 kilos.
Bons blés français, de 26 50 à 27 50 les 100 kilos.

Étude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, 17.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION AMIABLE
A Saumur, en l'étude et par le ministère de Me LELIÈVRE, le *Samedi 23 mai 1891*, à une heure de l'après-midi,
UNE MAISON D'HABITATION
Sise à Saumur, rue de l'Abattoir,
Comprenant : Quatre pièces au rez-de-chaussée, caves, grenier, cour et jardins.
Loyer, 500 fr. Jouissance de suite.
S'adresser, pour tous renseignements, audit Me LELIÈVRE.

Etude de Me LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ
Les IMMEUBLES
Ci-après désignés
Situés à Rou-Marson et appartenant à M. Jules ROUSSEAU.
Un PAVILLON, composé de deux chambres et caveau, édifié sur le clos ci-après.
Un CLOS, d'une contenance de 1 hectare 65 ares environ, dit le Clos-de-la-Chapelle, planté de vignes rouges de plein rapport et d'arbres fruitiers.
Le tout entouré de murs garnis d'espaliers.
S'adresser à M. Jules ROUSSEAU, à Rou-Marson, ou à Me LELIÈVRE, notaire.

ENTREPOT
CIDRE de Bretagne
PREMIÈRE QUALITÉ
P. FOUCHE, rue d'Orléans.

A CÉDER
Magasin de Mercerie
Et de Bonneterie
Situé dans un bon quartier de la ville.
S'adresser au bureau du journal.

A LA BRODEUSE, rue Saint-Jean
ON DEMANDE un *Petit Domestique*, sachant lire, pour faire les courses.

A CÉDER
Au centre d'une grande ville de l'Ouest
JOLI BAZAR
BIEN ACHALANDÉ
S'adresser : Ch. D'HONDT, 1, rue Chevreul, Angers.

ON DEMANDE une BONNE **DOMESTIQUE.**
S'adresser au bureau du journal.

Épicerie Parisienne
IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Camembert, double crême, la pièce	0.60	Hollande, croûte rouge 1/2 kil.	1.20
Coulommier, —	0.80	Roquefort (ste des caves), —	1.60
Brie, 1er choix, 1/2 kil.	1.40	Gruyère, 1er choix, —	0.95
		— Emmenthal extra, —	1.30

DÉPOT du **TAPIOCA** granulé **BOURBON**, origine garantie par l'estampille de la douane ;
Le ballotin, 250 grammes, **0.65**

GAUFRETTES AUX FRUITS (abricots, orange, citron et fraises),
Le 1/2 kil., **2 f. 90**
La boîte, **1 f. 20, 2 f. 20 et 3 f. 75**

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison **G. FISCHER**, fondée en 1846,
Place de la Bilange, Saumur
PILLET-BERSOULLÉ, Sr
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, *fournisseur de l'Ecole de cavalerie.*
Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1re qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancres
Ancienne Maison GUERINEAU
LIGNAIS, Succr
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR
Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.
PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Dîners sur commande
PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1891 MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,